

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 4 déc. 2019

Date d'édition: 2 mars 2020

Version: 2

Page 1/12



VOSSCHEMIE Trennspray

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation:

VOSSCHEMIE Trennspray

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage de la substance/du mélange:

Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage

Usages déconseillés:

Secteur d'utilisation [SU]

SU 21: Utilisations par des consommateurs

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur):

Vosschemie Benelux bvba
Mechelsesteenweg 303
B-2500 Lier
Tel: +32 (0)3 489 28 28
Fax: +32 (0)3 488 19 27
mailto: info@vosschemie-benelux.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Nederland: NVIC: +31 (0)30 274 88 88
België: Antigifcentrum: +32 (0)70 245 245

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Classes de risques et catégories des risques	Mentions de danger	Procédure de classification
Aérosols (<i>Aerosol 1</i>)	H222; H229: Aérosol extrêmement inflammable.; Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique (<i>STOT SE 3</i>)	H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.	
Danger pour l'environnement aquatique (<i>Aquatic Chronic 2</i>)	H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 4 déc. 2019

Date d'édition: 2 mars 2020

Version: 2

Page 2/12



VOSSCHEMIE Trencspray

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes des risques:



GHS02
Flamme



GHS07
Point d'exclamation



GHS09
Environnement

Mention d'avertissement: Danger

Composant(s) déterminant la classification de danger pour l'étiquetage:

Hydrocarbures C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclènes

consignes en cas de risques physiques

H222	Aérosol extrêmement inflammable.
H229	Réceptacle sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Consignes en cas de risques pour la santé

H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
------	--

Consignes en cas de risques pour l'environnement

H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
------	--

Informations supplémentaires sur les dangers

EUH018	Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.
--------	---

Conseils de prudence Prévention

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P211	Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251	Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.

Conseils de prudence Réaction

P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/... en cas de malaise.
------	--

Conseils de prudence Stockage

P410 + P412	Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
-------------	--

2.3. Autres dangers

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.2. Mélanges

Description:

Mélange des matériaux suivants ou des substances dangereuses.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 4 déc. 2019

Date d'édition: 2 mars 2020

Version: 2

Page 3/12



VOSSCHEMIE Trennspray

Composants dangereux / Impuretés dangereuses / Stabilisateurs:

identificateurs produit	Nom de la substance Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	Concentration
n°CAS: 106-97-8 N°CE: 203-448-7 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119474691-32	butane Flam. Gas 1, Press. Gas Danger H220	26 - 44 Vol-%
N°CE: 920-750-0 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119473821-33-0000	Hydrocarbones C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclenes Aquatic Chronic 2, Asp. Tox. 1, Flam. Liq. 2, STOT SE 3 Danger H225-H304-H336-H411	19 - 32 Vol-%
n°CAS: 74-98-6 N°CE: 200-827-9 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119486944-21	propane Flam. Gas 1, Press. Gas Danger H220	14 - 24 Vol-%

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Informations générales:

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Éloigner la victime de la zone dangereuse. Enlever les vêtements souillés, imprégnés. En cas de perte de conscience, mettre la victime en décubitus latéral et consulter un médecin. Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation:

Veiller à un apport d'air frais. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin. Consulter un médecin en cas de malaise.

En cas de contact avec la peau:

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever immédiatement les vêtements contaminés.

Après contact avec les yeux:

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. Consulter un médecin en cas de malaise. NE PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.

Protection individuelle du premier sauveteur:

Utiliser un équipement de protection personnel.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pneumonie Oedème pulmonaire État semi-conscient Vertiges

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyen d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Eau en aérosol Mousse Extincteur à sec

Moyens d'extinction inappropriés:

Jet d'eau à grand débit

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

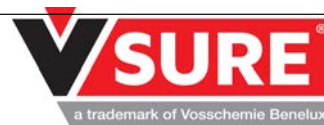
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 4 déc. 2019

Date d'édition: 2 mars 2020

Version: 2

Page 4/12



VOSSCHEMIE Trennspray

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux:

Monoxyde de carbone

Dioxyde de carbone (CO₂)

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

5.4. Indications diverses

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Mesures de précautions individuelles:

Evacuer les personnes en lieu sûr.

Équipement de protection:

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

6.1.2. Pour les secouristes

Protection individuelle:

Protection individuelle: voir rubrique 8

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour le nettoyage:

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

6.4. Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir rubrique 7 Protection individuelle: voir rubrique 8 Evacuation: voir rubrique 13

6.5. Indications diverses

Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

Précautions de manipulation:

Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

Mesures de protection incendie:

Prévoir un dispositif de réfrigération de secours pour le cas d'un incendie environnant.

Mesures pour éviter la formation d'aérosol et de poussière:

S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas jeter les résidus à l'égout; ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Éviter tout contact avec les yeux et la peau.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage:

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 4 déc. 2019

Date d'édition: 2 mars 2020

Version: 2

Page 5/12



VOSSCHEMIE Trennspray

Demandes d'aires de stockage et de récipients:

Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine.

Informations sur l'entreposage commun:

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Classe de stockage: 2B - Emballages pour aérosol et BRIQUETS

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandation:

Tenir compte de la fiche des spécifications techniques.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1. Valeurs limites au poste de travail

Type de valeur limite (pays d'origine)	Nom de la substance	① valeur limite au poste de travail à long terme ② valeur limite au poste de travail à court terme ③ Valeur momentanée ④ Procédé de surveillance ou d'observation. ⑤ Remarque
MY	butane n°CAS: 106-97-8	① 800 ppm (1 900 mg/m ³)
CH	butane n°CAS: 106-97-8	① 800 ppm (1 900 mg/m ³) ② 3 200 ppm (7 200 mg/m ³)
MAK (AT)	butane n°CAS: 106-97-8	① 800 ppm (1 900 mg/m ³)
PL	butane n°CAS: 106-97-8	① 1 900 mg/m ³ ② 3 000 mg/m ³
TRGS 900 (DE)	butane n°CAS: 106-97-8	① 1 000 ppm (2 400 mg/m ³) ② 4 000 ppm (9 600 mg/m ³)
NO	butane n°CAS: 106-97-8	① 250 ppm (600 mg/m ³)
IE	butane n°CAS: 106-97-8	① 1 000 ppm
FI	butane n°CAS: 106-97-8	① 800 ppm (1 900 mg/m ³) ② 1 000 ppm (2 400 mg/m ³)
DK	butane n°CAS: 106-97-8	① 500 ppm (1 200 mg/m ³) ② 1 000 ppm (2 400 mg/m ³)
PT	butane n°CAS: 106-97-8	① 1 000 ppm
MAK (AT)	butane n°CAS: 106-97-8	② 1 600 ppm (3 800 mg/m ³) ⑤ (max. 3x60 min./Schicht)
BG	butane n°CAS: 106-97-8	① 1 900 mg/m ³
HR	butane n°CAS: 106-97-8	① 600 ppm (1 450 mg/m ³) ② 750 ppm (1 810 mg/m ³)
BE	butane n°CAS: 106-97-8	② 980 ppm (2 370 mg/m ³)
EE	butane n°CAS: 106-97-8	① 800 ppm (1 500 mg/m ³)
Alberta (CA)	butane n°CAS: 106-97-8	① 1 000 ppm
ES	butane n°CAS: 106-97-8	① 1 000 ppm
LV	butane n°CAS: 106-97-8	① 300 mg/m ³

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 4 déc. 2019

Date d'édition: 2 mars 2020

Version: 2

Page 6/12



VOSSCHEMIE Trencspray

Type de valeur limite (pays d'origine)	Nom de la substance	① valeur limite au poste de travail à long terme ② valeur limite au poste de travail à court terme ③ Valeur momentanée ④ Procédé de surveillance ou d'observation. ⑤ Remarque
BC (CA)	butane n°CAS: 106-97-8	② 1 000 ppm
Ontario (CA)	butane n°CAS: 106-97-8	① 1 000 ppm
SK	butane n°CAS: 106-97-8	① 1 000 ppm (2 400 mg/m ³) ⑤ (krátkodobý Kategória IA)
VLA (FR)	butane n°CAS: 106-97-8	① 800 ppm (1 900 mg/m ³)
WEL (GB)	butane n°CAS: 106-97-8	① 600 ppm (1 450 mg/m ³) ② 750 ppm (1 810 mg/m ³)
SI	butane n°CAS: 106-97-8	① 1 000 ppm (2 400 mg/m ³) ② 4 000 ppm (9 600 mg/m ³)
TW	butane n°CAS: 106-97-8	① 800 ppm (1 900 mg/m ³)
KR	butane n°CAS: 106-97-8	① 800 ppm (1 900 mg/m ³)
IS	butane n°CAS: 106-97-8	① 500 ppm (1 200 mg/m ³)
HU	butane n°CAS: 106-97-8	① 2 350 mg/m ³ ② 9 400 mg/m ³
GR	butane n°CAS: 106-97-8	① 1 000 ppm (2 350 mg/m ³)
JP	butane n°CAS: 106-97-8	① 500 ppm (1 200 mg/m ³)
RU	butane n°CAS: 106-97-8	① 300 mg/m ³ ③ 900 mg/m ³
NIOSH (US)	butane n°CAS: 106-97-8	① 800 ppm (1 900 mg/m ³)
ACGIH (US)	butane n°CAS: 106-97-8	① 1 000 ppm
Québec (CA)	butane n°CAS: 106-97-8	① 800 ppm (1 900 mg/m ³)
CH	propane n°CAS: 74-98-6	① 1 000 ppm (1 800 mg/m ³) ② 4 000 ppm (7 200 mg/m ³)
PL	propane n°CAS: 74-98-6	① 1 800 mg/m ³
NO	propane n°CAS: 74-98-6	① 500 ppm (900 mg/m ³)
FI	propane n°CAS: 74-98-6	① 800 ppm (1 500 mg/m ³) ② 1 100 ppm (2 000 mg/m ³)
PT	propane n°CAS: 74-98-6	① 1 000 ppm
TRGS 900 (DE)	propane n°CAS: 74-98-6	① 1 000 ppm (1 800 mg/m ³) ② 4 000 ppm (7 200 mg/m ³)
BG	propane n°CAS: 74-98-6	① 1 800 mg/m ³
DK	propane n°CAS: 74-98-6	① 1 000 ppm (1 800 mg/m ³) ② 2 000 ppm (3 600 mg/m ³)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 4 déc. 2019

Date d'édition: 2 mars 2020

Version: 2

Page 7/12



VOSSCHEMIE Trencspray

Type de valeur limite (pays d'origine)	Nom de la substance	① valeur limite au poste de travail à long terme ② valeur limite au poste de travail à court terme ③ Valeur momentanée ④ Procédé de surveillance ou d'observation. ⑤ Remarque
BE	propane n°CAS: 74-98-6	① 1 000 ppm
MAK (AT)	propane n°CAS: 74-98-6	② 2 000 ppm (3 600 mg/m ³) ⑤ (max. 3x60 min./Schicht, Momentanwert)
RO	propane n°CAS: 74-98-6	① 778 ppm (1 400 mg/m ³) ② 1 000 ppm (1 800 mg/m ³)
EE	propane n°CAS: 74-98-6	① 1 000 ppm (1 800 mg/m ³)
Alberta (CA)	propane n°CAS: 74-98-6	① 1 000 ppm
IE	propane n°CAS: 74-98-6	① 1 000 ppm
MAK (AT)	propane n°CAS: 74-98-6	① 1 000 ppm (1 800 mg/m ³)
SI	propane n°CAS: 74-98-6	① 1 000 ppm (1 800 mg/m ³) ② 4 000 ppm (7 200 mg/m ³)
TW	propane n°CAS: 74-98-6	① 1 000 ppm (1 800 mg/m ³)
IS	propane n°CAS: 74-98-6	① 1 000 ppm (1 800 mg/m ³)
MY	propane n°CAS: 74-98-6	① 2 500 ppm
GR	propane n°CAS: 74-98-6	① 1 000 ppm (1 800 mg/m ³)
LV	propane n°CAS: 74-98-6	① 1 000 ppm (1 800 mg/m ³)
OSHA (US)	propane n°CAS: 74-98-6	① 1 000 ppm (1 800 mg/m ³)
NIOSH (US)	propane n°CAS: 74-98-6	① 1 000 ppm (1 800 mg/m ³)
Québec (CA)	propane n°CAS: 74-98-6	① 1 000 ppm (1 800 mg/m ³)

8.1.2. Valeurs limites biologiques

Aucune donnée disponible

8.1.3. Valeurs de référence DNEL/PNEC

Aucune donnée disponible

8.2. Contrôle de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Aucune donnée disponible

8.2.2. Protection individuelle

Protection yeux/visage:

Lunettes avec protections sur les côtés

Protection de la peau:

Porter les gants de protection homologués EN ISO 374 Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile)
Temps de pénétration (durée maximale de port) min Si les gants doivent être réutilisés, les nettoyer avant de les retirer et les conserver dans un endroit bien ventilé.

Protection respiratoire:

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 4 déc. 2019

Date d'édition: 2 mars 2020

Version: 2

Page 8/12



VOSSCHEMIE Trennspray

8.2.3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État: Aérosol

Couleur: blanchâtre

Odeur: caractéristique

Données de sécurité

paramètre		à °C	Méthode	Remarque
pH	<i>non déterminé</i>			
Point de fusion	<i>non déterminé</i>			
Point de congélation	<i>non déterminé</i>			
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	<i>non applicable</i>			n.r. AEROSOL
Température de décomposition	<i>non déterminé</i>			
Point éclair	-40 °C			
Taux d'évaporation	<i>non déterminé</i>			
Température d'auto-inflammabilité	> 200 °C			
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	<i>non déterminé</i>			
Pression de la vapeur	<i>non déterminé</i>			
Densité de la vapeur	<i>non déterminé</i>			
Densité	0,69 - 0,72 g/cm ³	20 °C		
Densité apparente	<i>non déterminé</i>			
Solubilité dans l'eau	<i>non déterminé</i>			
Coefficient de partage: n-octanol/ eau	<i>non déterminé</i>			
Viscosité, dynamique	<i>non déterminé</i>			
Viscosité, cinématique	<i>non déterminé</i>			

9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Gaz inflammable. Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée.

10.2. Stabilité chimique

Le mélange est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4. Conditions à éviter

Ce matériau est combustible et risque de s'enflammer dans la chaleur, au contact d'étincelles, de flammes ou d'autres sources d'inflammation (p.ex. décharges d'électricité statique, veilleuses d'allumage, équipements mécaniques/électriques).

10.5. Matières incompatibles

Comburant, fortes

10.6. Produits de décomposition dangereux

Ne se décompose pas si utilisé dans les conditions prévues.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

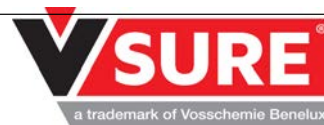
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 4 déc. 2019

Date d'édition: 2 mars 2020

Version: 2

Page 9/12



VOSSCHEMIE Trencspray

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

n°CAS	Nom de la substance	Informations toxicologiques
106-97-8	butane	LC₅₀ Toxicité inhalatrice aiguë (gaz): >658 ppmV 4 h (Rat)
	Hydrocarbones C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclènes	DL₅₀ par voie orale: >5 000 mg/kg (Rat) OCDE 401 DL₅₀ dermique: >2 800 mg/kg (Lapin) OCDE 402
74-98-6	propane	DL₅₀ par voie orale: 5 050 mg/kg (Rat) DL₅₀ dermique: 12 800 mg/kg (Lapin)

Toxicité orale aiguë:

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

Toxicité dermique aiguë:

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

Toxicité inhalatrice aiguë:

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

non sensibilisant.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique:

Peut irriter les voies respiratoires.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

n°CAS	Nom de la substance	Informations toxicologiques
	Hydrocarbones C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclènes	LC₅₀: >13,4 mg/l 4 d (poisson, Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)) EC₅₀: >3 mg/l 2 d (crustacés, Daphnia magna (puce d'eau géante)) IC₅₀: >10 mg/l 3 d (poisson, Pseudokirchneriella subcapitata)
74-98-6	propane	LC₅₀: 4 200 - 11100 mg/l 4 d (poisson) LC₅₀: 1400 mg/l 2 d (crustacés)

Toxicité aquatique:

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Toxicité des sédiments:

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

Toxicité terrestre:

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 4 déc. 2019

Date d'édition: 2 mars 2020

Version: 2

Page 10/12



VOSSCHEMIE Trencspray

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

n°CAS	Nom de la substance	Résultats des évaluations PBT et vPvB
106-97-8	butane	—
	Hydrocarbures C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclènes	—
74-98-6	propane	—

12.6. Autres effets nocifs

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent.

13.1.1. Élimination du produit/de l'emballage

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

Code des déchets produit:

16 05 04 * Gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses

*: Soumis à une documentation.

Code des déchets conditionnement:

15 01 10 * Emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

*: Soumis à une documentation.

Solutions pour traitement des déchets







Élimination appropriée / Produit:

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent.

Élimination appropriée / Emballage:

Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport par voie terrestre (ADR/RID)	Transport par voie fluviale (ADN)	Transport maritime (IMDG)	
14.1. N° UN			
UN 1950	UN 1950	UN 1950	
14.2. Nom d'expédition des Nations unies			
AÉROSOLS	AÉROSOLS	AEROSOLS	
14.3. Classe(s) de danger pour le transport			
 2.1	 2.1	 2.1	
14.4. Groupe d'emballage			
Aucune donnée disponible			
14.5. Dangers pour l'environnement			
		 POLLUANT MARINE	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 4 déc. 2019

Date d'édition: 2 mars 2020

Version: 2

Page 11/12



VOSSCHEMIE Trencspray

Transport par voie terrestre (ADR/RID)	Transport par voie fluviale (ADN)	Transport maritime (IMDG)	
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur			
Dispositions particulières: Quantité limitée (LQ): LQ: 1L Quantités exceptées (EQ): Danger n° (code Kemler): Code de classification: F Remarque:	Dispositions particulières: Quantités exceptées (EQ): Code de classification: F Remarque: PAX: 203	Dispositions particulières: Quantités exceptées (EQ): Numéro EmS: F-D; S-U Remarque:	

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations EU

Aucune donnée disponible

15.1.2. Directives nationales

 [DE] Directives nationales

Notice explicative sur la limite d'occupation

22 JArbSchG.

5 MuSchRiV.

4 MuSchRiV.

Classe risque aquatique (WGK)

WGK:

1 - schwach wassergefährdend

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations

16.1. Indications de changement

Aucune donnée disponible

16.2. Abréviations et acronymes

Aucune donnée disponible

16.3. Références littéraires et sources importantes des données

Les indications proviennent d'ouvrages de référence et de la littérature.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

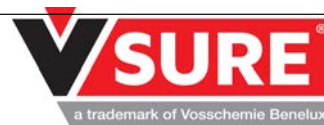
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 4 déc. 2019

Date d'édition: 2 mars 2020

Version: 2

Page 12/12



VOSSCHEMIE Trennspray

16.4. Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Classes de risques et catégories des risques	Mentions de danger	Procédure de classification
Aérosols (<i>Aerosol 1</i>)	H222; H229: Aérosol extrêmement inflammable.; Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique (<i>STOT SE 3</i>)	H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.	
Danger pour l'environnement aquatique (<i>Aquatic Chronic 2</i>)	H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.	

16.5. Texte des phrases R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

Mentions de danger	
H220	Gaz extrêmement inflammable.
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

16.6. Indications de stage professionnel

Aucune donnée disponible

16.7. Indications diverses

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.